



**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES  
MARAICHERES DE SAMANKO**

**RAPPORT ANNUEL**

**17.03.2009**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Fiche projet</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Situation actuelle en bref</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Bilan de la planification des activités</b> .....	<b>6</b>
	3.1 <i>Aperçu des activités</i> .....	6
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités</i> .....	6
	3.3 <i>Analyse de la planification des activités</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>4</b>	<b>Bilan des finances</b> .....	<b>7</b>
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
	4.2 <i>Analyse du planning financier</i> .....	10
<b>5</b>	<b>Suivi des indicateurs</b> .....	<b>12</b>
	5.1 <i>Objectif spécifique</i> .....	12
	5.2 <i>Résultats</i> .....	12
	5.3 <i>Évolution des indicateurs (graphique)</i> .....	12
<b>6</b>	<b>Appréciation des critères de suivi</b> .....	<b>13</b>
	6.1 <i>Efficiency</i> .....	13
	6.2 <i>Efficacité</i> .....	13
	6.3 <i>Durabilité</i> .....	13
<b>7</b>	<b>Mesures et recommandations</b> .....	<b>13</b>
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i> .....	13
	7.2 <i>Recommandations</i> .....	13
<b>8</b>	<b>Nouveau planning (année n+1)</b> .....	<b>14</b>
	8.1 <i>Planning des activités de l'année N+1</i> .....	14
	8.2 <i>Planning financier de l'année N+1</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
<b>9</b>	<b>Conclusions</b> .....	<b>23</b>
	9.1 <i>Activités et Finances</i> .....	24
	9.2 <i>Critères de suivi</i> .....	24
	9.2.1 <i>Efficiency</i> .....	24
	9.2.2 <i>Efficacité</i> .....	24
	9.2.3 <i>Durabilité</i> .....	24

9.3	<i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i> .....	24
9.3.1	Recommandations relatives au planning des activités.....	24
9.3.2	Recommandations relatives au planning financier .....	24
9.3.3	Recommandations relatives au Cadre logique.....	24
9.3.4	Autres recommandations .....	24
<b>10</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.1	<i>Tracking Gantt view / Activités</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.2	<i>Rapport de base / Activités (AdeptTracker)</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.3	<i>Mesure des indicateurs</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.4	<i>Check-list Efficience</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.5	<i>Check-list Efficacité</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.6	<i>Check-list Durabilité</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.7	<i>Encodage dans PIT</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.8	<i>Cadre logique</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
10.9	<i>Aperçu des marchés publics</i> .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>

## 1 FICHE PROJET

Code Navision CTB :	MLI 06 025 11
Pays :	Mali
Secteur : Economie rurale Sous secteur :	Agriculture
Institution nationale Chargée de l'exécution :	Direction Nationale de l'Agriculture
Nombre d'Assistant Technique International :	Un (01)
Durée de la Convention Spécifique :	48 mois
Démarrage de la prestation :	1 <sup>er</sup> Octobre 2008
Date de clôture de la prestation estimée :	18/12/2010
Modalités de gestion de la prestation :	Cogestion et régie
Contribution du Mali :	533 571,56 EURO soit 350 000 000 FCFA
Financement Belge :	1 682 482 EURO soit 1 103 597 829 FCFA
Période couverte par le rapport :	Année 2008

## 2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Le PADAP relève de la tutelle du Ministère de l'Agriculture et sa mise en œuvre a été confiée à la Direction Nationale de l'Agriculture. Il est conduit en réponse aux soucis exprimés par les Organisations Paysannes et entériner par les autorités maliennes. Lesquels soucis se résument par la gravité des problèmes d'envahissement des sites maraîchers par des constructions urbaines, par la chute progressive de l'activité maraîchère dans le District de Bamako et par la mise de légumes de qualité à la disposition des consommateurs.

La Convention Spécifique du projet a été signée le 18 Décembre 2006, tandis que le processus de formulation s'est achevé le 23 Avril 2008 avec l'approbation du Dossier Technique et Financier par la Structure Mixte de Concertation Locale. La Convention de mise en œuvre a été signée le 29 juillet 2008.

De cette période à la fin de l'année 2008, la Direction Nationale de l'Agriculture et la CTB se sont attelés à la composition de la structure de suivi et de coordination technique qu'est le Secrétariat Technique. En plus du secrétaire technique nommé antérieurement, le secrétariat technique s'est vu renforcé par le recrutement du Responsable Administratif et Financier (RAF) et de l'Assistant Technique International attendu pour courant mars 2009.

Actuellement, le secrétariat technique ainsi constitué est basé dans les locaux de la Direction Nationale de l'Agriculture qui a mis à sa disposition trois bureaux, tous équipés et fonctionnels à cette date.

La première rencontre de la Structure Mixte de Concertation Locale organe de pilotage et d'orientation du projet s'est tenue en Novembre 2008.

## 3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

### 3.1 Aperçu des activités

*Résultat 1 : Un système d'aménagement intensif moderne du site maraîcher est introduit à Samanko.*

Les activités dictées par l'urgence concourant à atteindre ce résultat, se sont poursuivies en 2008 sur le Budget National. Desquelles, on peut retenir la réalisation complète de quatre forages complémentaires et le bornage du périmètre de 100 ha.

*Résultat 2 : Les producteurs organisés ont acquis la capacité d'améliorer le fonctionnement, l'organisation et la gestion du périmètre aménagé.*

Rien n'a été fait pour ce résultat, car les activités de maraîchage proprement dites n'ont vu le jour. Le périmètre n'est pas aménagé et les producteurs ne sont pas en train d'exploiter le périmètre.

*Résultat 3 : La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires.*

Les activités concourantes à l'atteinte de ce résultat, n'ont pas été conduites pendant cette période de rapportage.

### 3.2 Analyse de la planification des activités

*Résultat 1 : Un système d'aménagement intensif moderne du site maraîcher est introduit à Samanko.*

Il était prévu sur BSI de réaliser 20 forages sur les 100 hectares, mais avec le redimensionnement à 40 hectares souhaité par la dernière formulation et le respect des engagements pour la sécurisation du périmètre, seulement 4 forages ont pu être réalisés. Ainsi la prévision budgétaire 2008 pour la réalisation de forages a été réaffectée à la construction du mur de clôture et à la réfection des bureaux du projet pour un montant de 50.000.000 Fcfa.

Le dépouillement des appels d'offre a été effectué en Novembre 2008. C'est quand le Maître d'Ouvrage Délégué en l'occurrence l'AGETIER, entrera en possession des fonds afférents que les travaux seront exécutés (probablement courant premier trimestre de 2009)

Après la signature de la convention de mise en œuvre en juillet 2008, la contribution financière belge a été disponible. C'est ainsi, que les activités sur cette source de financement ont commencé à partir d'Octobre 2008, principalement pour les achats d'équipements, de fournitures de bureaux et du véhicule.

*Résultat 2 : Les producteurs organisés ont acquis la capacité d'améliorer le fonctionnement, l'organisation et la gestion du périmètre aménagé.*

RAS

*Résultat 3 : La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires.*

RAS

## 4 BILAN DES FINANCES

### 4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Le faible taux de décaissement est dû surtout au démarrage du projet.

## Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko**Budget Version: **D01**

Year to month : 31/12/2008

Currency : EUR

YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	Expenses 2008	Total	Balance	% Exec
<b>A DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS MARAÎCHÈRES PÉRIURBAINES</b>			1.227.902,00	0,00	0,00	0,00	1.227.902,00	0%
01 Un système d'aménagement intensif moderne du site			1.007.902,00	0,00	0,00	0,00	1.007.902,00	0%
01 Investissements en infrastructures et équipements pour		COGES	956.902,00	0,00	0,00	0,00	956.902,00	0%
02 Investissement dans l'infrastructure bord-champs		COGES	51.000,00	0,00	0,00	0,00	51.000,00	0%
02 Les producteurs organisés ont acquis les capacités			40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
01 Faire la relecture du cahier des charges		COGES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
02 Mettre en place les structures nécessaires pour la gestion		COGES	2.500,00	0,00	0,00	0,00	2.500,00	0%
03 Former et conseiller es producteurs organisés pour la		COGES	22.500,00	0,00	0,00	0,00	22.500,00	0%
03 La filière maraîchère de Samanko est consolidée à			180.000,00	0,00	0,00	0,00	180.000,00	0%
01 Formation et appui conseil technique pour la production du		COGES	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
02 Formation et appui conseilcommercial pour le maraîchage		COGES	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
03 Recherche-Développement et capitalisation d'expérience		COGES	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
<b>X RÉSERVE BUDGÉTAIRE</b>			8.122,00	0,00	0,00	0,00	8.122,00	0%
01 Réserve budgétaire			8.122,00	0,00	0,00	0,00	8.122,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	2.122,00	0,00	0,00	0,00	2.122,00	0%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			446.418,00	0,00	41.218,07	41.218,07	405.199,93	9%
01 Frais de personnel			332.118,00	0,00	26.873,24	26.873,24	305.244,76	8%
01 Assistant technique		REGIE	300.000,00	0,00	24.994,05	24.994,05	275.005,95	8%
02 Directeur national		COGES	9.318,00	0,00	0,00	0,00	9.318,00	0%
03 Responsable finance et administration		REGIE	14.400,00	0,00	1.879,19	1.879,19	12.520,81	13%
04 Autres frais de personnel		COGES	8.400,00	0,00	0,00	0,00	8.400,00	0%
		REGIE	352.522,00	0,00	27.138,58	27.138,58	325.383,42	8%
		COGEST	1.329.920,00	0,00	14.079,49	14.079,49	1.315.840,51	1%
		<b>TOTAL</b>	<b>1.682.442,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41.218,07</b>	<b>41.218,07</b>	<b>1.641.223,93</b>	<b>2%</b>





## Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko**

Budget Version: **D01**

Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2008**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	Expenses 2008	Total	Balance	% Exec
<b>02 Investissements</b>			<b>31.700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11.540,39</b>	<b>11.540,39</b>	<b>20.159,61</b>	<b>36%</b>
01 Véhicules		COGES	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
02 Equipement bureau		COGES	11.700,00	0,00	11.540,39	11.540,39	159,61	99%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>			<b>46.600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.539,10</b>	<b>2.539,10</b>	<b>44.060,90</b>	<b>5%</b>
01 Loyer bureau		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
02 Services et frais de maintenance		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	32.400,00	0,00	1.006,23	1.006,23	31.393,77	3%
04 Frais TVA		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
05 Autres frais de fonctionnement		COGES	14.200,00	0,00	1.532,87	1.532,87	12.667,13	11%
<b>04 Audit, suivi et évaluation</b>			<b>36.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265,34</b>	<b>265,34</b>	<b>35.734,66</b>	<b>1%</b>
01 Frais de suivi et d'évaluation		REGIE	10.000,00	0,00	265,34	265,34	9.734,66	3%
02 Audit		REGIE	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
03 Backstopping		REGIE	14.000,00	0,00	0,00	0,00	14.000,00	0%
		REGIE	352.522,00	0,00	27.138,58	27.138,58	325.383,42	8%
		COGEST	1.329.920,00	0,00	14.079,49	14.079,49	1.315.840,51	1%
		<b>TOTAL</b>	<b>1.682.442,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41.218,07</b>	<b>41.218,07</b>	<b>1.641.223,93</b>	<b>2%</b>



INSTRUMENT  
DESPROJEKTE

Budget vs Actuals (Year to Month) of MLI0602511 Printed on Wednesday, March 25, 2009

page: 2

## 4.2 Analyse du planning financier

Annual Planning vs Actuals (Year to Month) of MLI0602511						
Project Title : <b>Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko</b>						
Planning Version: <b>2008Q4</b>						
End date last closing : 31/12/2008						
Currency : EUR						
	Status	Fin Mode	Forecast 2008 (version 2008Q4)	Actual Expenses YtM	Planning vs actuals	% Exec
<b>A DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS MARAÎCHÈRES PÉRIURBAINES</b>			0,00	0,00	0,00	?%
01 Un système d'aménagement intensif moderne du site			0,00	0,00	0,00	?%
01 Investissements en infrastructures et équipements pour		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
02 Investissement dans l'infrastructure bord-champs		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
02 Les producteurs organisés ont acquis les capacités			0,00	0,00	0,00	?%
01 Faire la relecture du cahier des charges		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
02 Mettre en place les structures nécessaires pour la gestion		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
03 Former et conseiller es producteurs organisés pour la		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
03 La filière maraîchère de Samanko est consolidée à			0,00	0,00	0,00	?%
01 Formation et appui conseil technique pour la production du		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
02 Formation et appui conseilcommercial pour le maraîchage		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
03 Recherche-Développement et capitalisation d'expérience		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
<b>X RÉSERVE BUDGÉTAIRE</b>			0,00	0,00	0,00	?%
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	0,00	?%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	0,00	0,00	0,00	?%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00	0,00	0,00	?%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			41,20	41,22	-0,02	100%
01 Frais de personnel			28,50	28,87	1,63	94%
		REGIE	27,00	27,14	-0,14	101%
		COGEST	14,20	14,08	0,12	99%
		<b>TOTAL</b>	<b>41,20</b>	<b>41,22</b>	<b>-0,02</b>	<b>100%</b>



## Annual Planning vs Actuals (Year to Month) of MLI0602511

Project Title : **Appui au Développement des Activités Maraîchères Périurbaines à Samanko**Planning Version: **2008Q4**

End date last closing : 31/12/2008

Currency : EUR

	Status	Fin Mode	Forecast 2008 (version 2008Q4)	Actual Expenses YtM	Planning vs actuals	% Exec
01 Assistant technique		REGIE	25,00	24,99	0,01	100%
02 Directeur national		COGES	0,50	0,00	0,50	0%
03 Responsable finance et administration		REGIE	2,00	1,88	0,12	94%
04 Autres frais de personnel		COGES	1,00	0,00	1,00	0%
<b>02 Investissements</b>			<b>11,70</b>	<b>11,54</b>	<b>0,16</b>	<b>99%</b>
01 Véhicules		COGES	0,00	0,00	0,00	??%
02 Equipement bureau		COGES	11,70	11,54	0,16	99%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>			<b>1,00</b>	<b>2,54</b>	<b>-1,54</b>	<b>254%</b>
01 Loyer bureau		COGES	0,00	0,00	0,00	??%
02 Services et frais de maintenance		COGES	0,00	0,00	0,00	??%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	0,00	1,01	-1,01	??%
04 Frais TVA		COGES	0,00	0,00	0,00	??%
05 Autres frais de fonctionnement		COGES	1,00	1,53	-0,53	153%
<b>04 Audit, suivi et évaluation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,27</b>	<b>-0,27</b>	<b>??%</b>
01 Frais de suivi et d'évaluation		REGIE	0,00	0,27	-0,27	??%
02 Audit		REGIE	0,00	0,00	0,00	??%
03 Backstopping		REGIE	0,00	0,00	0,00	??%
		REGIE	27,00	27,14	-0,14	101%
		COGEST	14,20	14,08	0,12	99%
		<b>TOTAL</b>	<b>41,20</b>	<b>41,22</b>	<b>-0,02</b>	<b>100%</b>



S'agissant de la contribution financière belge entamée seulement en Octobre 2008 les dépenses ont porté essentiellement sur les équipements de bureau et le fonctionnement et cela à satisfaction.

Sur financement de la partie malienne, le montant budgétaire de 50.000.000 Fcfa initialement prévu pour les forages a été affecté à la réalisation de clôture de la partie sud du périmètre. Ce financement sur budget national est exécuté suivant une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée par le Ministère de l'Agriculture à l'AGETIER.

Les activités sont en général exécutées à hauteur des inscriptions budgétaires.

## 5 SUIVI DES INDICATEURS

Le projet étant en phase de démarrage ni l'indicateur de suivi de l'objectif spécifique à savoir l'augmentation du revenu net moyen dérivé du maraîchage ni les indicateurs de résultats ne peuvent faire l'objet d'appréciation.

### 5.1 Objectif spécifique

RAS

### 5.2 Résultats

RAS

### 5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

RAS

## 6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

### 6.1 Efficience

RAS

### 6.2 Efficacité

RAS

### 6.3 Durabilité

RAS

## 7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

### 7.1 Synthèse des critères d'appréciation

### 7.2 Recommandations

- ✓ La sécurisation du périmètre par la construction du mur de clôture est un préalable important pour les investissements en équipements d'irrigation. Vu l'urgence du problème, une intervention du Cabinet du Département de l'Agriculture auprès de celui des finances pour un traitement spécial serait salutaire.
  
- ✓ Réaménagement de lignes budgétaires.
  - Le montant prévu pour les forages devant recevoir les piézomètres est minoré par rapport aux coûts en vigueur.
  - Le recrutement du personnel d'appui est prévu, mais le montant y afférent est insuffisant et doit être revu.
  - La sécurisation des données relatives à la comptabilité nécessite un stockage dans un ordinateur de bureau, or la ligne budgétaire relative aux équipements de bureau est presque épuisée.
  - Le coût d'achat du Pic Up a évolué à la hausse de 13 000 000 Fcfa à 17 000 000 Fcfa.

Ainsi, le réaménagement entre lignes budgétaires suivant est à soumettre à l'appréciation de la SMCL :

**La réduction de la ligne A 03 :** La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations, il était prévu budgétairement 180 000 €, soit 118 072 260 Fcfa.

Une proposition de réduction de 36 099€ soit 23 067 392 Fcfa sur cette ligne budgétaire est soumise à l'attention de la SMCL (cf. budget annexé).

**L'augmentation des lignes budgétaires suivants :**

- ✓ **Ligne A 01 01 :** coûts des 3 forages à piézomètre de 15 000 000 Fcfa (budget actuel) à 30 000 000 Fcfa, soit de 22 869€ à 45 738€ ;
- ✓ **Ligne Z 01 04 :** autres frais de personnel de 8 400€ soit 5 510 038 Fcfa à 14 498€ soit 9 510 038 Fcfa ;
- ✓ **Ligne Z 02 02 :** équipement de bureau de 11 700€ soit 7 674 696 Fcfa à 12 734€ soit 352 956 Fcfa ;
- ✓ **Ligne Z 02 01 :** véhicules de 20 000€ soit 13 119 140 Fcfa à 26098 € soit 17 119 165 Fcfa

Au total : 22 869€ + 6 098€ + 1 034€ + 6 098€ = 36 099€.

## 8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE N+1)

### 8.1 Planning des activités de l'année N+1

**Résultat 1 : Un système d'aménagement intensif moderne du site maraîcher est introduit sur 40ha.**

*1.1 Investir en infrastructures et équipements pour l'appui au maraîchage.*

Les activités et les moyens suivants seront mis en œuvre :

- La clôture de la partie Nord du Périmètre. Elle est indispensable pour sécuriser les investissements en équipements d'irrigation. C'est une des priorités dans les préalables pour laquelle tous les efforts devront être conjugués pour la réalisation rapide.
- Trois forages devant recevoir les piézomètres pour le suivi de l'évolution de la nappe phréatique.
- L'acquisition des équipements d'exhaure (châteaux d'eau, pompes immergées, kit tuyaux goutte à goutte, raccords, filtres, petits réservoirs).

## 1.2 *Investir en infrastructures bord champ*

- La construction de magasin pour les outils et intrants agricoles, le tri, nettoyage et conditionnement de produits maraîchers et aussi de latrines.
- La création de fosses fumières ; les produits horticoles étant grands consommateurs de fumure organique ceci confortera les acquisitions en compost provenant des déchets domestiques de Bamako.

### **Résultat 2 : Les producteurs organisés ont acquis la capacité d'améliorer le fonctionnement, l'organisation et la gestion du périmètre aménagé.**

#### 2.1 *Faire la relecture du cahier de charges.*

Elle se fera par le biais d'ateliers, de diagnostic participatif (cf. tableau PETF ci-joint) afin d'aboutir à un cahier de charges consensuel définissant les droits et devoirs des parties que constituent le Projet et les attributaires des parcelles.

#### 2.2 *Mettre en place les structures de gestion du périmètre.*

Des ateliers proposeront aux exploitants professionnels familiaux, de s'organiser en groupement autour d'une station de pompage, unité de gestion la plus petite. Par station, correspondant à une superficie de 5ha, une vingtaine d'exploitants constitueront un groupement maraîcher.

La création de structure de coordination de ces groupements en un comité de gestion du périmètre donnera plus de poids aux exploitants dans la défense de leurs périmètres d'irrigation et de leurs richesses que sont les cultures maraîchères qu'ils produisent ;

#### 2.3 *Former et conseiller les producteurs organisés pour la gestion du périmètre*

Les groupements bénéficiaires recevront du PADAP (contrats de prestation de service et organisation de séances de formation) une formation et un suivi en matière d'application de bonnes pratiques d'organisation, de législation, administration interne, tenue de comptes d'exploitation, comptabilité, planification et suivi etc, afin de contribuer à leur viabilité et à leur capacité de gérer les ressources communes, de s'articuler avec les autres acteurs de la filière et développer leur vision.

**Résultat 3 : La filière maraîchère de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires.**

*3.1 Formation et appui conseil financier et commercial pour le maraîchage*

Elle devra viser une meilleure rentabilité du maraîchage propice à la généralisation du crédit de campagne pour l'approvisionnement en intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires).

La rentabilisation de la culture et la création de valeur ajoutée au niveau de la commercialisation après un tri et un conditionnement adéquat, sont des voies d'une amélioration durable à ce niveau.

On doit tendre vers les produits de qualité nécessaires pour la création de labels et la compétitivité.

*3.2 Recherche développement et capitalisation d'expériences pour l'appui à la production de maraîchage.*



**PROGRAMME D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE POUR 2009 (en millions de francs CFA)**

<b>Objectif global :</b> « Contribuer à la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté de la population de Bamako »								
<b>Objectif spécifique :</b> Contribuer au développement des activités maraîchères périurbaines de Bamako dans une approche filière et d'une intégration des acteurs dans un espace viable et durable.								
<b>Résultats 1. Un système d'aménagement intensif moderne du site de Samanko est introduit sur 40ha.</b>								
Activités	Moyens	Coûts	Source de financement	Trimestre				Responsables
				1	2	3	4	
1.1 Investir en infrastructures et équipements pour l'appui à la production de maraîchage	Clôture partie nord	130	Budget National		X	X	X	Proj /DNA/ DAF/AGETIER
	8 châteaux d'eau	160	Belge/Cogestion		X	X		CTB/Proj/DAF/AGETIER
	8 pompes immergées avec générateurs photo-voltaïques (clôture, éclairage, gîte du gardien)	200	Belge/Cogestion		X	X		CTB/Proj/DAF/AGETIER
	3 piézomètres	15	Belge/Cogestion			X		CTB/Proj/DAF/AGETIER
	3 forages	15	Belge/Cogestion		X			CTB/Proj/DAF/AGETIER
	Kits tuyau par goutte à goutte	60	Belge/Cogestion		X	X		CTB/Proj/DAF/AGETIER
	Raccords, filtres réservoirs compteurs	210	Belge/Cogestion		X	X		CTB/Proj/DAF/AGETIER

1.2 Investir dans l'infrastructure bord champ	Magasin de tri et conditionnement	22,958	Belge/Cogestion		X			CTB/Proj/DAF/AGETIER
	160 fosses fumières	10,495	Belge/Cogestion		X			CTB/Proj/DAF/AGETIER
<b>Résultats 2. Les producteurs organisés ont acquis les capacités d'améliorer le fonctionnement, l'organisation et la gestion du périmètre aménagé.</b>								
Activités	Moyens	Coûts	Source de financement	Trimestre				Responsables
				1	2	3	4	
2.1 Faire la relecture du cahier de charges - Constitution groupe de réflexion - Ateliers de réflexion - Soumission au juriste - Adoption en plénière CTS - Adoption en SMCL	Animation Ateliers	9,839	Belge/Cogestion	X	X			Proj/DNA/CRA/CTB
2.2 Mettre en place les structures nécessaires pour la gestion du périmètre - Sélection des	Ateliers	1,639	Belge/Cogestion			X	X	CTB/Proj/DNA/CRA

attributaires prod. - Sensibilisation et vision commune de l'organisation - Constitution des groupes - Définition du comité de gestion								
2.3 Former et conseiller les producteurs organisés pour la gestion du périmètre - Identification des besoins - Elaboration des TdR - Sélection des consultants - Déroulement de la formation - Suivi évaluation	Contrats de prestation de service. Organisation de séances de formation	1,639	Belge/Cogestion		X	X		CTB/Proj/CRA
<b>Résultats 3. La filière de Samanko est consolidée à travers les services d'appui des organisations partenaires.</b>								
3.1 Former et apporter l'appui conseil financier et commercial	Conventions cadre IER, SFD, ANSSA.	39,357	Belge/Cogestion			X	X	CTB/Proj/DNA/Partenaires/CRA

<p>pour le maraîchage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges d'expérience avec les institutions partenaires</li> <li>- Elaboration des conventions et protocoles de partenariat</li> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Elaboration des TdR</li> <li>- Sélection des consultants</li> <li>- Déroulement de la formation</li> <li>- Suivi évaluation</li> </ul>								
<p>3.2 Recherche développement et capitalisation d'expériences pour l'appui à la production de maraîchage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisations de rencontres thématiques avec</li> </ul>	<p>Conventions/Contrats avec DNA, CPS/SDR, PCDA</p>	<p>39,357</p>	<p>Belge/Cogestion</p>		<p><b>X</b></p>	<p><b>X</b></p>	<p><b>X</b></p>	<p>CTB/Proj/DNA/Partenaires/CRA</p>

les institutions partenaires - Identification des thématiques de recherche agronomique in situ et en station - Elaboration des TdR pour les conventions de collaboration IER, CPS et PCDA - Organisation visite guidée des stations de recherche.								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

## 8.2 Planning financier de l'année N+1

## Financial Planning of MLI0602511

Fin Plan Version: **2009Q1**  
 Budget Version: **C01**  
 Donor: **DGD**  
 Currency: **EUR**

Prepared on: **25/2/2009**  
 Prepared by: **Bassirou DIARRA**  
 Approved on: **25/2/2009**  
 Approved by: **Seydou SIDIBE**

### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode Budget	TTY-1	Balance	2009					2010 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
				Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
<b>A DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS</b>		1.227,9	0,0	1.227,9	7,5	319,0	291,7	290,5	908,7	239,2	80,0	93%
01 Un système d'aménagement		1.007,9	0,0	1.007,9	0,0	290,2	239,2	239,2	768,7	239,2	0,0	100%
01 Investissements en	COGEST	956,9	0,0	956,9	0,0	239,2	239,2	239,2	717,7	239,2	0,0	100%
02 Investissement dans	COGEST	51,0	0,0	51,0	0,0	51,0	0,0	0,0	51,0	0,0	0,0	100%
02 Les producteurs organisés ont		40,0	0,0	40,0	7,5	8,8	2,5	1,3	20,0	0,0	20,0	50%
01 Faire la lecture du cahier des	COGEST	15,0	0,0	15,0	7,5	7,5	0,0	0,0	15,0	0,0	0,0	100%
02 Mettre en place les structures	COGEST	2,5	0,0	2,5	0,0	0,0	1,3	1,3	2,5	0,0	0,0	100%
03 Former et conseiller es	COGEST	22,5	0,0	22,5	0,0	1,3	1,3	0,0	2,5	0,0	20,0	11%
03 La filière maraîchère de		180,0	0,0	180,0	0,0	20,0	50,0	50,0	120,0	0,0	60,0	67%
01 Formation et appui conseil	COGEST	60,0	0,0	60,0	0,0	0,0	30,0	30,0	60,0	0,0	0,0	100%
02 Formation et appui	COGEST	60,0	0,0	60,0	0,0	20,0	20,0	20,0	60,0	0,0	0,0	100%
03 Recherche-Développement et	COGEST	60,0	0,0	60,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	60,0	0%
<b>X RÉSERVE BUDGÉTAIRE</b>		8,1	0,0	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,1	0,0	100%
01 Réserve budgétaire		8,1	0,0	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,1	0,0	100%
01 Réserve budgétaire	COGEST	6,0	0,0	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	0,0	100%
02 Réserve budgétaire REGIE	REGIE	2,1	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	0,0	100%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>		446,4	41,2	405,2	15,0	34,5	34,5	37,5	121,5	98,5	185,2	59%
01 Frais de personnel		332,1	26,9	305,2	15,0	24,6	24,6	24,6	88,9	31,4	185,0	44%
01 Assistant technique	REGIE	300,0	25,0	275,0	15,0	20,0	20,0	20,0	75,0	15,0	185,0	38%
02 Directeur national	COGEST	9,3	0,0	9,3	0,0	2,3	2,3	2,3	7,0	2,3	-0,0	100%
03 Responsable finance et	REGIE	14,4	1,9	12,5	0,0	1,4	1,4	1,4	4,2	8,4	0,0	100%
04 Autres frais de personnel	COGEST	8,4	0,0	8,4	0,0	0,9	0,9	0,9	2,7	5,7	0,0	100%
	REGIE	352,5	27,1	325,4	15,0	21,4	21,4	24,4	82,2	58,2	185,0	48%
	COGEST	1.329,9	14,1	1.315,8	7,5	332,1	304,8	303,6	948,0	287,7	80,2	94%
	<b>TOTAL</b>	<b>1.682,4</b>	<b>41,2</b>	<b>1.641,2</b>	<b>22,5</b>	<b>353,5</b>	<b>326,2</b>	<b>328,0</b>	<b>1.030,2</b>	<b>345,9</b>	<b>265,2</b>	<b>84%</b>



## Financial Planning of MLI0602511

Fin Plan Version: **2009Q1**  
 Budget Version: **C01**  
 Donor: **DGD**  
 Currency: **EUR**

Prepared on: **25/2/2009**  
 Prepared by: **Bassirou DIARRA**  
 Approved on: **25/2/2009**  
 Approved by: **Seydou SIDIBE**

### Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2009				Total	2010 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
						Q1	Q2	Q3	Q4				
<b>02 Investissements</b>			<b>31,7</b>	<b>11,5</b>	<b>20,2</b>	<b>0,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>15,0</b>	<b>5,0</b>	<b>0,2</b>	<b>99%</b>
01 Véhicules		COGEST	20,0	0,0	20,0	0,0	5,0	5,0	5,0	15,0	5,0	0,0	100%
02 Equipement bureau		COGEST	11,7	11,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	99%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>			<b>46,6</b>	<b>2,5</b>	<b>44,1</b>	<b>0,0</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>	<b>14,6</b>	<b>29,4</b>	<b>0,0</b>	<b>100%</b>
01 Loyer bureau		COGEST	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
02 Services et frais de maintenance		COGEST	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
03 Frais de fonctionnement des		COGEST	32,4	1,0	31,4	0,0	3,5	3,5	3,5	10,4	21,0	0,0	100%
04 Frais TVA		COGEST	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0%
05 Autres frais de fonctionnement		COGEST	14,2	1,5	12,7	0,0	1,4	1,4	1,4	4,2	8,5	0,0	100%
<b>04 Audit, suivi et évaluation</b>			<b>36,0</b>	<b>0,3</b>	<b>35,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>32,7</b>	<b>0,0</b>	<b>100%</b>
01 Frais de suivi et d'évaluation		REGIE	10,0	0,3	9,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,7	0,0	100%
02 Audit		REGIE	12,0	0,0	12,0	0,0	0,0	0,0	3,0	3,0	9,0	0,0	100%
03 Backstopping		REGIE	14,0	0,0	14,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,0	0,0	100%

REGIE	352,5	27,1	325,4	15,0	21,4	21,4	24,4	82,2	58,2	185,0	48%
COGEST	1.329,9	14,1	1.315,8	7,5	332,1	304,8	303,6	948,0	287,7	80,2	94%
<b>TOTAL</b>	<b>1.682,4</b>	<b>41,2</b>	<b>1.641,2</b>	<b>22,5</b>	<b>353,5</b>	<b>326,2</b>	<b>328,0</b>	<b>1.030,2</b>	<b>345,9</b>	<b>265,2</b>	<b>84%</b>



## 10 CONCLUSIONS

### 10.1 Activités et Finances

RAS

### 10.2 Critères de suivi

#### 10.2.1 Efficience

RAS

#### 10.2.2 Efficacité

RAS

#### 10.2.3 Durabilité

RAS

### 10.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

#### 10.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

Instauration et entretien d'un cadre de collaboration opérationnel tant avec les services techniques du Ministère de tutelle qu'avec ceux des autres départements, avec les partenaires et bénéficiaires.

#### 10.3.2 Recommandations relatives au planning financier

Traduction du DTF en programme d'exécution et financier à soumettre à la SMCL pour approbation. Ce PETF devrait comporter les objectifs, les résultats intermédiaires, les blocs d'activités, les moyens financiers et les autres responsables conformément au DTF.

#### 10.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique

La reprise par l'équipe du projet du rapport présenté pour le mettre en cohérence avec le cadre logique du DTF.

#### 10.3.4 Autres recommandations

Rationalisation du temps d'exécution des activités du projet en raccourcissant les délais et en les regroupant si possible les marchés;

Exécution des activités de renforcement de capacités en terme organisationnel et de formation des producteurs concourant à l'atteinte des R2 et R3 commencent en 2009.



Faire une analyse complète de la dotation budgétaire sous estimée pour la réalisation des 3 forages pour piézomètres.

Demende l'appui de la DNA et du Ministère de l'Agriculture dans le cadre des démarches auprès de la CMDT en vue de rembourser au PADAP, le reliquat de fonds de la coopération Belge dédié à la zone de bougouni.

Demande à l'équipe du projet de veiller à ce que la contribution financière Malienne soit régulièrement prise en compte dans les arbitrages budgétaires.

Elle recommande au projet de limiter l'occupation du périmètre aux 40 premiers hectares et de sensibiliser les producteurs dans ce sens.